



Phase 3 - Feuille de route de Québec : vers un nouveau projet urbain (2022-2024)

3.1 : Conception des projets pilotes

3.1.1 Expression d'intérêt

→ 3.1.2 : **Thématique(s) prioritaire(s)**

3.1.3 Réseaux collaboratifs et conception de projets pilotes

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ce deuxième document de travail pour l'étape 1 fournit des lignes directrices pour le processus de détermination de la ou des thématiques prioritaires que les villes participantes devront suivre. Il s'adresse principalement aux élus désignés, au coordinateur interservices, ainsi qu'à l'équipe locale multidisciplinaire d'experts/spécialistes (ELM), lorsqu'elle est établie.

INTRODUCTION

En référence au document de travail de l'étape 3.1 de la Feuille de route du Québec lancé en novembre 2022 (disponible ici : <https://www.ovpm.org/fr/programme/feuille-de-route-de-quebec/>), ce deuxième document de travail spécifie les lignes directrices pour la mise en œuvre de la sous-étape 3.1.2 concernant la priorisation de la ou des thématiques.

Ce document est donné à titre indicatif et ne vise pas à détailler une procédure ou un contenu rigide, mais seulement à suggérer une méthodologie et à préciser les livrables attendus. Chaque ville doit s'approprier ces lignes directrices et ses éléments afin d'organiser et de gérer son propre processus.

L'objectif est d'obtenir de chaque ville participante une thématique prioritaire à développer dans le cadre de la feuille de route. Les thématiques prioritaires collectées permettront la mise en place des réseaux collaboratifs (sous-étape 3.1.3).

TERMINOLOGIE¹

En discutant de leurs objectifs communs, les villes membres se sont exprimées sur un certain nombre de *Thématiques* qui, en relation avec la dimension politique portée par les Axes, précisent les principales préoccupations des villes membres et les actions multisectorielles qu'elles rendent nécessaires. C'est par rapport à ces thématiques que les villes impliquées dans la Feuille de route pourront se réunir pour former des *Réseaux collaboratifs* et chercher ensemble les solutions qui leur conviennent.

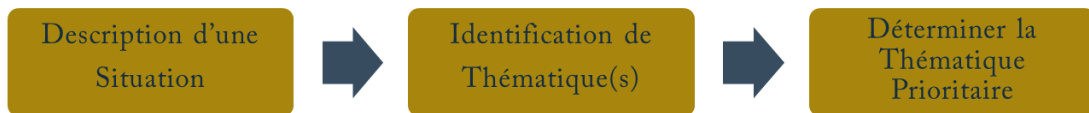
¹ Un guide complet de la terminologie de la feuille de route de Québec est disponible en **Annexe 1** pour référence.



MÉTHODOLOGIE

Priorisation de thématique(s)

La méthodologie proposée, décrite ci-dessous, est recommandée à chaque ville afin de déterminer sa thématique prioritaire. Ce processus de priorisation se veut simple, rapide et non exhaustif. Il est estimé que ce processus peut être conclu en 1 mois maximum et, si nécessaire, il peut être adapté afin de mieux répondre aux spécificités opérationnelles de chaque ville.



Le modèle disponible à l'**annexe 2** ("Fiche thématique prioritaire") est fourni comme un outil que les villes peuvent utiliser pour progresser dans le processus et pour fournir des résultats clairs.

a. Description d'une situation

Sous la supervision de l'élu chargé de superviser les aspects stratégiques, la ville participante doit décrire les problèmes qui expliquent la ou les principales situations actuelles auxquelles elle est confrontée en matière de conservation et de développement urbain durable. La ou les situation(s) doivent être décrites le plus précisément possible et couvrir un large spectre qui sera utile pour contextualiser les priorités à décider.

La description de la situation doit se référer autant que possible à tout ou partie de la vision politique adoptée lors du Symposium du 16e Congrès mondial à Québec. Cette vision politique fait référence à l'application d'une approche axée sur le patrimoine afin de surmonter les changements climatiques, sociaux et économiques actuels et de promouvoir le développement urbain durable et l'amélioration de la qualité de vie dans les villes du patrimoine mondial².

b. Identification des thématiques

L'équipe locale multidisciplinaire d'experts/spécialistes (ELM), supervisée par le coordinateur interservices, est invitée à conceptualiser les questions précédemment décrites dans la situation actuelle de sa ville afin de préciser par le biais de thématiques les préoccupations transversales et intégrées liées à sa situation. Il est recommandé que chaque ville identifie un maximum de 5 thématiques³.

² La vision politique adoptée par la Feuille de route du Québec est disponible en **Annexe 3** pour référence.

³ « *Les échos des délégations* » faits lors du Symposium du 16e Congrès mondial ont été synthétisés, croisés avec les Axes stratégiques et les Objectifs opérationnels et classés comme thématiques et problématiques potentielles. Ces éléments sont disponibles à l'**annexe 4**, pour référence. Veuillez noter que ces éléments ne sont donnés qu'à titre de référence, comme point de départ ; les villes sont encouragées à s'approprier ces éléments et à proposer les thématiques qui correspondent le mieux à leur situation.



La pertinence de la ou des thématiques identifiées devra être vérifiée en fonction de l'un des 3 Axes stratégiques afin de certifier que la ou les thématiques identifiées sont conformes au cadre de la Feuille de route du Québec.

c. Déterminer la thématique prioritaire

L'approche pragmatique de la Feuille de route ne prévoit pas de traiter toutes les thématiques identifiées dans chaque ville à ce stade. Dans l'intérêt d'une mise en œuvre rapide et efficace, il est prévu qu'un maximum de villes sélectionne la priorité principale qu'elles ont l'intention d'exploiter en premier sur leur territoire, et celles-ci devraient être aussi diverses que possible pour incarner le large impact de la Feuille de route⁴.

Ainsi, parmi la ou les thématiques identifiées, la ville devrait décider de la thématique qu'elle entend développer en priorité dans le cadre de la Feuille de route du Québec en fonction des défis qu'elle souhaite relever en premier lieu. La thématique prioritaire choisie devra être expliquée davantage dans son contexte politique général et sa situation actuelle, afin de renforcer les arguments liés à l'Axe stratégique.

LIVRABLES

Les informations recueillies lors des réunions et des discussions entre experts et décideurs politiques doivent être synthétisées dans la "**fiche thématique prioritaire**" (annexe 2) et transmises au Secrétariat général. Ce document comprend trois éléments spécifiques qui seront traités par le Secrétariat général pour les prochaines étapes :

- Description d'une situation
- Thématiques identifiées
- Choix de thématiques prioritaires

L'assortiment de thèmes prioritaires sera mis à la disposition des villes participantes afin de stimuler l'intérêt et de permettre l'établissement de réseaux de collaboration. Ce processus sera détaillé dans le document de travail de la sous-étape 3.1.3.

⁴ Cet effort collectif permettra ensuite d'accéder à tous les résultats obtenus par les différentes villes sur les différentes thématiques.



ANNEXE 1 – Terminologie

Résumé

La Feuille de route poursuit et développe les acquis du 16^e Congrès mondial de l'OVPM (6-9 septembre 2022) portant sur l'amélioration de la qualité de vie dans les villes du patrimoine mondial : La réflexion engagée depuis le mois de mars 2022 a d'abord permis de développer les 5 *Thèmes* initialement proposés en 3 *Axes stratégiques* structurant une vision politique générale en vue de relever les enjeux urbains induits par les changements climatiques, économiques et sociaux. Ces *Axes* ont ensuite été envisagés dans une perspective opérationnelle structurée en 9 *Objectifs*. La discussion concernant la mise en œuvre d'actions concrètes a conduit à identifier un certain nombre de *Thématiques* multisectorielles et à lister les nombreuses *Problématiques* qui y sont associées.

C'est sur ces bases que la réflexion collective doit se poursuivre. Les villes membres engagées dans la Feuille de route jusqu'en 2024 décideront ensemble de leurs priorités d'actions et joindront leurs forces dans la réalisation de *Projets pilotes* qui seront conçus de manière à expérimenter des approches et des méthodes nouvelles.

Thèmes

- Les *thèmes* sont les différents sujets qui ont été abordés lors des ateliers « En route vers Québec ». Il s'agit de thèmes urbains qui résument les principaux enjeux liés à l'habitabilité des villes historiques.

Axes stratégiques

- Les 3 *Axes stratégiques* constituent un ensemble de lignes directrices qui décrivent la vision politique adoptée par l'OVPM et expriment la complexité des défis urbains qu'affrontent les villes membres.

Objectifs opérationnels

- Les *Objectifs opérationnels* établissent le cadre permettant d'atteindre un but prioritaire en déterminant un vaste champ d'interventions possibles et en ouvrant des perspectives quant à la mise en œuvre d'actions concrètes, locales, répondant aux besoins spécifiques de chaque ville.

Thématiques

- En rapport avec la dimension politique portée par les *Axes stratégiques*, les *thématiques* précisent les préoccupations transversales ou intégrées liées à la situation de la ville et les actions multisectorielles qu'elles rendent nécessaires.



Problématiques

- En rapport avec le cadre pragmatique établi par les *Objectifs opérationnels*, les *problématiques* décrivent les questions concrètes à traiter pour améliorer efficacement et durablement la situation actuelle de la ville ; elles définissent également la nature et le but des projets pilotes.

Projets pilotes

- Les *Projets pilotes* sont des projets rapides, ponctuels et reproductibles, à mettre en œuvre avec peu de ressources, conçus pour expérimenter de nouvelles approches et méthodes pour l'amélioration de la qualité de vie dans les villes du patrimoine mondial.
- Les résultats de ces projets pilotes serviront de base pour le développement du Nouveau Projet Urbain.

Réseaux collaboratifs

- Les *Réseaux collaboratifs* suivent les principes d'une communauté de pratique, où les villes partageant une préoccupation ou un intérêt commun (matérialisé par une *thématique*) seront amenées à travailler ensemble afin d'atteindre leurs objectifs individuels et communs.
- Les réseaux de collaboration soutiennent le concept d'effort collectif et introduisent et renforcent l'idée de l'apprentissage par l'action.



ANNEXE 2 – Fiche de thématique prioritaire

Cette fiche est fournie comme un outil que les villes peuvent utiliser pour progresser dans le processus et comme un modèle pour le livrable attendu pour la sous-étape 3.1.2.

PERSONNEL MUNICIPAL CONCERNÉ

Nom, titre et courriel	
Élu(e) municipal <i>Nommé(e) Responsable de l'orientation stratégique</i>	
Coordinateur(trice) interservices <i>Nommé(e) pour superviser le champ administratif</i>	
Autre(s) <i>facultatif</i>	

DESCRIPTION DE SITUATION

Décrivez brièvement la situation et le ou les principaux défis auxquels votre ville est actuellement confrontée.
(max 500 mots) :

IDENTIFICATION DE THÉMATIQUE(S)

Identifiez jusqu'à 5 thématiques qui conceptualisent la situation décrite de votre ville, et leur relation avec l'un des 3 axes stratégiques.

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

THÉMATIQUE PRIORITAIRE

Déterminer la thématique que votre ville développera en priorité dans le cadre de la Feuille de route de Québec.



ANNEXE 3 – Vision politique

FEUILLE DE ROUTE DE QUÉBEC : VERS L'ADOPTION D'UN NOUVEAU PROJET URBAIN DE L'OVPM

VISION POLITIQUE

MISE EN CONTEXTE

La conjonction des crises actuelles crée des situations nouvelles et complexes qui impliquent de renouveler les façons de gérer et de développer les villes, et en particulier les villes du patrimoine mondial. Cette pression oblige les décideurs et les gestionnaires à apprendre des erreurs du passé, à corriger ce qui n'a pas correctement fonctionné et ainsi déterminer dans le cadre d'une vision globale ce qui doit être amélioré afin d'assurer une bonne qualité de vie aux habitants, d'accueillir les nouveaux modes de vie qui surgissent et d'adapter la ville en conséquence.

Les changements climatiques, sociaux et économiques actuels doivent être abordés comme un système de ressources et de contraintes mobilisables pour aider les villes membres à mettre en œuvre des approches urbaines différentes. L'ambition de l'OVPM est de faire évoluer les pratiques en se focalisant sur les enjeux suivants :

- a. Les changements climatiques, la pandémie de COVID-19, les bouleversements issus des nouvelles technologies, les transformations démographiques et les évolutions des modes de vie et du marché du travail induisent et imposent de fortes pressions combinées et complexes sur les environnements urbains.
- b. La ville historique inspire le développement de l'ensemble de la ville dont elle est le ferment. En tant qu'entité vivante, elle doit continuellement s'adapter pour continuer d'offrir un cadre de vie attrayant.
- c. La ville est faite pour habiter, ce qui signifie y résider, y travailler, s'y sociabiliser, s'y cultiver, faire communauté et s'ouvrir aux autres. La façon dont s'organise et fonctionne la ville détermine la qualité de vie des habitants et l'intensité avec laquelle ils l'habitent.
- d. Le patrimoine est une ressource irremplaçable pour le développement urbain et la vie collective. La conservation de son intégrité et de son authenticité va de pair avec la modernité.

AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

AXE 1 : Des villes inclusives et cohésives inspirées par leurs identités et leurs diversités culturelles

- OO 1.1 Développer une connaissance holistique et partagée des ressources patrimoniales et de leurs capacités de transformation.
- OO 1.2 Stimuler le sentiment d'appartenance et de responsabilité des citoyens pour la gestion des patrimoines bâtis, paysagers et intangibles dans une perspective de développement local durable.



- OO 1.3 Apporter une réponse juste aux défis de la société par la valorisation du capital patrimonial et la création d'une architecture contemporaine en continuité de la ville historique.

AXE 2 : Des villes résilientes dynamisées par la mise en valeur de leurs ressources patrimoniales

- OO 2.1 Renforcer l'habitabilité dans les centres historiques comme facteur de référence au bien-être des usagers, à la libération des potentiels sociaux et économiques et à l'adaptation aux changements climatiques.
- OO 2.2 Soutenir la création d'activités qui régénèrent la ville en profitant en priorité aux communautés locales ainsi qu'à l'ensemble des usagers et en étant compatibles avec les spécificités patrimoniales.
- OO 2.3 Établir une cohérence urbaine, tant spatiale que sociale, fondée sur la requalification et la décarbonation des espaces publics pour des usages collectifs.

AXE 3 : Une « bonne gouvernance » qui porte une approche systémique de la ville

- OO 3.1 Mettre en place les conditions nécessaires pour créer un dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par l'évolution et l'aménagement de la ville.
- OO 3.2 Développer des processus décisionnels de co-construction et la cogestion de projets avec les communautés des villes patrimoniales afin d'exploiter les ressources mobilisables et les opportunités.
- OO 3.3 Adopter des procédures de planification et des pratiques publiques de gestion urbaine qui utilisent l'intelligence du territoire et répondent aux besoins des communautés en termes de modernité et d'enjeux climatiques.

ANNEXE 4 – Tableaux synoptiques

Thèmes (En route vers Québec)	Axes stratégiques (En route vers Québec, Étape 1)	Symposium de Québec
		<p>Thématiques exprimées (retranscription du Symposium)</p> <p>a. Cohésion sociale: diversité sociale / Inclusion des minorités sociales, économiques, culturelles à travers des processus de patrimonialisation (objectiver le sentiment d'appartenance des citoyens);</p> <p>b. Restructuration / requalification urbaine / restauration / réhabilitation / reconversion;</p> <p>c. Réappropriation de la ville et de son patrimoine demande de la flexibilité pour l'inscrire dans la logique du lieu; dépasser les réflexes conservateurs qui ont tendance à figer la ville;</p> <p>d. Sensibilisation / connaissance / éducation / accroissement des compétences;</p> <p>e. Renforcement / affirmation de l'identité locale et du sentiment d'appartenance / préservation / encouragement des activités traditionnelles;</p> <p>f. Accompagnement de la création architecturale (construction neuve ou réhabilitation de l'ancien) pour garantir la qualité / la beauté et faire le patrimoine du futur;</p> <p>g. Modes d'interventions sur le bâti ancien: entretien, conservation, restauration, réhabilitation / cultiver l'authenticité par la modestie des ambitions, la frugalité des moyens en respectant les matériaux et techniques traditionnels;</p> <p>h. Identification / connaissance / interprétation du patrimoine;</p>
	<p>Objectifs opérationnels (En route vers Québec, Étape 2)</p>	<p>Problématiques soulevées par les thématiques (retranscription du Symposium)</p>
<p>1. Transformation de l'espace public</p> <p>2. Amélioration de l'espace résidentiel</p> <p>3. Evolution des mobilités</p> <p>4. Adaptation du patrimoine bâti</p> <p>5. Création d'une nouvelle gouvernance</p>	<p>OO 1.1 Développer une connaissance holistique et partagée des ressources patrimoniales et de leurs capacités de transformation.</p> <p>OO 1.2 Stimuler le sentiment d'appartenance et de responsabilité des citoyens pour la gestion des patrimoines bâtis, paysagers et intangibles dans une perspective de développement local durable.</p> <p>OO 1.3 Apporter une réponse juste aux défis de la société par la valorisation du capital patrimonial et la création d'une architecture contemporaine en continuité de la ville historique.</p>	<p>i. Mener des inventaires participatifs incluant tous les acteurs pour identifier tous les patrimoines (bâti, intangible, naturel) / impliquer les acteurs dans les recherches et études (plateformes dédiées) / cartographie participative;</p> <p>ii. Diagnostiquer l'état de conservation;</p> <p>iii. Réinterpréter l'architecture traditionnelle / la tradition est vecteur d'innovation;</p> <p>iv. Interpréter les caractéristiques patrimoniales pour organiser les développements urbains dans une logique contemporaine;</p> <p>v. Créer des outils multimédia de visite en autonomie pour les visiteurs;</p> <p>vi. Promouvoir les valeurs et la qualité patrimoniales dans les politiques municipales et les documents stratégiques;</p> <p>vii. Former les jeunes aux métiers et techniques traditionnels pour accompagner les projets de réhabilitation du patrimoine;</p> <p>viii. Exploiter les capacités d'évolution intrinsèques au patrimoine - faire fructifier le patrimoine avec une lecture contemporaine;</p> <p>i. Interpréter le patrimoine selon des points de vue différents / diversité des narratifs / faire émerger un récit commun;</p> <p>ii. S'identifier à sa ville à travers le patrimoine, faire communauté autour de cette identité / communiquer entre communautés et réseauter pour se comprendre, se respecter, et finalement coopérer;</p> <p>iii. Engager les résidents dans l'action;</p> <p>iv. Offrir des outils à la disposition des habitants pour gérer certains projets / compétition d'idées / outils d'engagement civique / actions citoyennes;</p> <p>v. Dialoguer de manière continue pour comprendre l'évolution des besoins;</p> <p>vi. Impliquer les citoyens en en faisant des ambassadeurs de leur communauté;</p> <p>vii. Développer des "écoles de participation citoyenne" à travers les projet urbains;</p> <p>viii. Valoriser les liens existants entre la population et le patrimoine pour prendre en compte les spécificités sociales et gérer l'évolution urbaine (arbitrage entre préservation et évolution des modes de vie);</p> <p>i. Créer des canaux / outils de dialogue entre les experts patrimoine et les experts urbains;</p> <p>ii. Créer des espaces publics multi-usages - accès à des immeubles patrimoniaux permettant aux habitants de créer de nouvelles activités / patrimoine vivant; our offrir aux habitants et aux usagers des possibilités diverses en termes d'activités;</p> <p>iii. Offrir des logements diversifiés (taille, statuts);</p> <p>iv. Accueillir des populations diversifiées (socialement, économiquement, culturellement);</p> <p>v. Réhabiliter vs restaurer = approche plus souple, plus respectueuse de l'authenticité, moins coûteuse;</p> <p>vi. Reconstruire / consolider des immeubles fragiles;</p> <p>vii. Conserver le caractère historique des espaces publics patrimoniaux ce qui renforce les capacités de résilience;</p> <p>viii. Lutter contre les phénomènes de gentrification qui pousse à l'exclusion.</p>



Thèmes (En route vers Québec)	Axes stratégiques (En route vers Québec, Étape 1)	Symposium de Québec
	AXE 2 : Des villes résilientes dynamisées par la mise en valeur de leurs ressources patrimoniales	Thématiques exprimées (retranscription du Symposium) a. Investissement dans des infrastructures qui favorisent la connectivité et les déplacements piétons; b. Régénération des villes patrimoniales à partir de solutions fondées sur la nature permettant en même temps de faire face à l'urgence climatique; c. Écologisation comme priorité d'urbanisme; d. Processus créatifs trans-sectoriel au sein des administrations municipales; e. Partage des espaces publics entre les différents acteurs / apaiser les différents modes de circulation; f. Modernisation de la ville historique en utilisant les nouvelles technologies qui doivent être adaptées à la réalité patrimoniale (respect de l'authenticité des monuments et du paysage urbain) de la ville (confort des logement, énergie décarbonnée, gestion intelligente, etc); g. Poursuivre et réinventer la ville en continu sur la base d'espaces publics ordonnateurs.
	Objectifs opérationnels (En route vers Québec, Étape 2)	Problématiques soulevées par les thématiques (retranscription du Symposium)
1. Transformation de l'espace public	OO 2.1 Renforcer l'habitabilité dans les centres historiques comme facteur de référence au bien-être des usagers, à la libération des potentiels sociaux et économiques et à l'adaptation aux changements climatiques.	i. Évaluer les capacités d'adaptation des composantes urbaines au regard du changement climatique / favoriser l'émergence d'activités dynamisantes; ii. Inventer des outils et actions de valorisation des quartiers historiques offrant de bonnes qualités de vie; iii. Améliorer la situation du logement / l'offre en terme d'équipements publics; iv. Végétaliser / densifier les plantations pour faire baisser les températures dans les îlots de chaleur / renaturaliser les espaces (mièneres d'îlots, stationnements, cours d'écoles, etc.) et perméabiliser les réseaux de rues présentant de forts enjeux de ruissellement des eaux de pluie; v. Limiter les fonctions et les services qui troublent le quotidien des habitants; vi. Apaiser l'usage de la rue entre les vélos, les piétons et les véhicules / maintenir la propreté et la sécurité; vii. Ramasser et traiter les ordures ménagères;
2. Amélioration de l'espace résidentiel		
3. Evolution des mobilités	OO 2.2 Soutenir la création d'activités qui régénèrent la ville en profitant en priorité aux communautés locales ainsi qu'à l'ensemble des usagers et en étant compatibles avec les spécificités patrimoniales.	i. Revitaliser la ville et la dynamiser = développer les services et les petits commerces diversifiés; ii. Limiter l'activité commerciale / promouvoir d'autres centres pour réduire la pression touristique et permettre plus d'habitants; iii. Rechercher par tous les moyens l'amélioration de la cohésion sociale et l'utilisation libre et accessible du site du patrimoine mondial; iv. La restauration des bâtiments, la suppression des parkings et la restauration des fonctions des places de la ville, la création d'aires de jeux pour enfants et de parcs de poche dans le quartier; v. Développer et soutenir les organisations et entités publiques qui œuvrent pour le bien-être économique des communautés et des petites entreprises; vi. Usage des panneaux solaires sur les bâtiments historiques; vii. Renforcer les notions de qualité et de beauté pour faire évoluer les villes; viii. Récupérer les zones / espaces innocués dans la ville et permettre aux citoyens de les développer même temporairement / transition (zone verte, jardin communautaire, activités sociale) = redynamiser les espaces figés;
4. Adaptation du patrimoine bâti		
5. Création d'une nouvelle gouvernance		
	OO 2.3 Établir une cohérence urbaine, tant spatiale que sociale, fondée sur la requalification et la décarbonation des espaces publics pour des usages collectifs.	i. Poser la question des priorités pour penser la ville; ii. Faire des choix en hiérarchisant les modes de déplacements: priorité aux piétons, puis aux cyclistes, etc. = orienter les aménagements; Planter des arbres partout où c'est possible pour offrir de la fraîcheur à tous / équité climatique; iii. Repeupler le centre historique, limiter les commerces et étendre le concept de patrimoine à d'autres parties de la ville; iv. Végétaliser les espaces publics (temporaires ou pérennes) avec la participation des citoyens (micro plantations des rues); v. Plan marche et vélo : accès réglementé pour les voitures, espaces partagés pour les piétons et vélos, et stationnements vélos temporaires dans l'hyper-centre ; réduction des vitesses, mise en place de stationnements vélo sécurisés et fermeture des rues d'écoles le matin et le soir dans les quartiers ; aménagements cyclables dédiés sur les axes structurants (cours et boulevards)... ; vi. Créer des quartiers climatiquement neutres pour améliorer la qualité de l'air (bannir l'usage du charbon, bois, combustibles fossiles) avec un programme de conservation et des subventions pour les résidents les plus pauvres.



Thèmes (En route vers Québec)	Axes stratégiques (En route vers Québec, Étape 1)	Symposium de Québec
	AXE 3 : Une « bonne gouvernance » qui porte une approche systémique de la ville	Thématiques exprimées (retranscription du Symposium) a. Modalités d'élaboration des décisions: rôle des habitants et des autres acteurs; b. Privilégier le consensus et l'inclusion par rapport aux mesures réglementaires; c. Affirmation de leaders politiques et des politiques éclairées soutenues et mises en oeuvre par les acteurs locaux/ société civile = partage des responsabilités et économies d'échelle; d. Communiquer en permanence et tous azimuts: informer, expliquer, convaincre mais aussi écouter et apprendre; e. Identification des acteurs et s'assurer qu'ils disposent des moyens d'agir; f. Inspirer les actions à l'aide des traditions, des coutumes et de l'histoire locale et régionale; g. Avoir un regard critique au niveau des politiques de conservations de façon à créer une approche holistique réelle; h. Créer un environnement/espace de dialogue qui accepte et intègre les diverses opinions et approches; i. La priorité doit être donnée aux habitants (la ville est faite pour être habitée) = priorité d'accès aux logements, aux stationnements, aux incitatifs) = ville dynamique et attractive pour les activités économiques;
1. Transformation de l'espace public	Objectifs opérationnels (En route vers Québec, Étape 2)	Problématiques soulevées par les thématiques (retranscription du Symposium)
2. Amélioration de l'espace résidentiel	OO 3.1 Mettre en place les conditions nécessaires pour créer un dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par l'évolution et l'aménagement de la ville.	i. Organiser une communication multimédia systématique vers tous les acteurs aux sujets des buts, des moyens, des techniques appliquées pour la préservation du patrimoine et l'impact sur la qualité de vie; ii. Etablir des moyens apaisés pour coopérer avec les propriétaires d'immeubles afin que la municipalité puisse aussi avoir un mot à dire sur les usages (consensus, persuasion); iii. Organiser des réunions cycliques avec les parties prenantes pour discuter des questions importantes pour elles; iv. Mettre en place des conseils citoyens permanents; v. Développer des forums de communication et des groupes de discussion axés sur des sujets spécifiques.
3. Evolution des mobilités		i. Multiplier les incitatifs vers les propriétaires pour encourager la réhabilitation et la proposition de nouveaux usages; ii. Engager tous les acteurs dès de début de l'initiatives et impliquer les populations concernées dès la phase de design / le projet urbain = un moment privilégié pour organiser la rencontre entre tous les acteurs et les autorités autour du patrimoine et de l'évolution urbaine; iii. Compter sur des comités de développement social et communautaire réellement pris en compte; iv. Réinterpréter la sagesse du territoire et des communautés locales; v. Mettre (remettre) le patrimoine au coeur des cursus pédagogiques dans les écoles d'architecture et d'urbanisme;
4. Adaptation du patrimoine bâti	OO 3.2 Développer des processus décisionnels de co-construction et la cogestion de projets avec les communautés des villes patrimoniales afin d'exploiter les ressources mobilisables et les opportunités.	i. Repenser les documents juridiques / stratégiques / programmatiques d'urbanisme pour donner au patrimoine une place et un rôle central (nouvelle génération de plans de gestion); ii. Inventer des outils pour faciliter l'acquisition foncière et immobilière par la municipalité afin de proposer des montages publics / privés innovants; iii. Utiliser les inventaires pour identifier dans les documents d'urbanisme ce qui est à préserver et ce qui est à renouveler; iv. Légiférer localement au sujet des locations touristiques (courtes durées); v. Utiliser les projets d'infrastructure pour façonner la résilience - vivable, intelligent et honorant le patrimoine en tant qu'actif urbain dynamique; vi. Concevoir des plans "ville marchable et cyclable" permettant de planifier et mettre en oeuvre les transformations nécessaires pour le bon développement de modes de déplacement décarbonés; vii. Elaborer des normes définissant les caractéristiques (et un label?) "bâtiment frugal" écologiquement compatible avec les valeurs patrimoniales (revenir à la tradition);
5. Création d'une nouvelle gouvernance		OO 3.3 Adopter des procédures de planification et des pratiques publiques de gestion urbaine qui utilisent l'intelligence du territoire et répondent aux besoins des communautés en termes de modernité et c'enjeux climatiques.